

E X T R A I T N° DEL2026_35

du Registre des Délibérations du Conseil municipal

CONSEIL D'INSTALLATION DU 15 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de la ville de Meulan-en-Yvelines s'est réuni à l'Hôtel de Ville sur la convocation de Madame le Maire le neuf avril deux mil vingt-six et sous sa présidence,

Etaient présents : Cécile ZAMMIT-POPESCU, Ergin MEMISOGLU, Stéphanie PRIGENT, Christophe DEMESSINE, Christine NUNES-MANSO, David DENIS, Dominique MESLET, Gilles DAENEN, Patricia ALBONETTI, Denis GASCHET, Myriam EL BAI, Gwenaël PERONNET, Florence QUILLET, Mourad BOUKDIR, Natali DA SILVA, Eric AZABOU, Laurence COURMARCEL, Rabah DRISSI, Mathilde VIGIER-LATOIR, Axel DUTHE, Leïla GOBET, Cyrille LESAGE, Aline RENE, Stéphane GAUTHIER, Lionel RABAUD, Pauline WALTREGNY, Benoît VINET, Sandrine MERCIER, Cédric BRIOLAIS.

Le nombre de Conseillers municipaux est de 29 (quorum à 15).
Le nombre de présents est de 29 et le nombre de votants 29.
Axel DUTHE est désigné en qualité de secrétaire.

OBJET : DESIGNATION D'UN DELEGUE DU CCAS AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

Vu l'article L.2121 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le CCAS de Meulan-en-Yvelines est adhérent du Comité National d'Action Sociale et qu'à ce titre, le Conseil municipal doit désigner deux délégués (un élu et un agent) représentant le CCAS au sein de ses instances,

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,
Cécile ZAMMIT-POPESCU ayant présenté ce rapport à l'assemblée,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 23 voix pour, 5 abstentions (Stéphane GAUTHIER, Lionel RABAUD, Pauline WALTREGNY, Benoît VINET, Sandrine MERCIER) et 1 voix contre (Cédric BRIOLAIS) :

- **DESIGNE** Patricia ALBONETTI titulaire.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
Meulan-en-Yvelines, le 16 avril 2026,

Le Maire
Président de la Communauté Urbaine GPS&O
Conseiller départemental des Yvelines



Cécile ZAMMIT-POPESCU